

*Présidence*

Le 4 juillet 2017

## COMMUNIQUÉ

-----

### **Des mesures pour les établissements d'enseignement secondaire**

Suite à l'agression dont a été victime un enseignant du lycée professionnel Petro Attiti vendredi dernier, nous tenons, comme le vice-recteur, directeur des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, a pu le témoigner à une intersyndicale le samedi 1er juillet et à tous les enseignants du lycée le lundi 3 juillet, à réaffirmer notre parfaite compassion à l'égard de l'enseignant et de l'ensemble de la communauté éducative.

Il convient en aucune manière de banaliser un tel acte et de savoir réagir à la mesure de ce type de transgression.

Réagir signifie notamment de prendre, d'un point de vue pénal et scolaire, les mesures appropriées à l'encontre de l'élève-auteur.

Réagir signifie aussi de renforcer la protection des fonctionnaires, l'accompagnement psychologique des victimes et la sécurisation autour des établissements dont le lycée professionnel Petro Attiti.

Ces mesures, dont certaines préconisées par le syndicat d'enseignants, sont aujourd'hui constitutives du premier plan de lutte contre les incivilités qui sera concrétisé dans quelques semaines par la signature d'un accord-cadre avec la gendarmerie, la police et la justice.

**Philippe Germain**  
Président du gouvernement

**Hélène Iékawé**  
Membre du gouvernement